

A440

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 Euros

2 rue Thimonnier 75009 Paris

R.C.S. PARIS 522 569 029 000 21

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 07 MAI 2025**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le 07 mai 2025 à 10h00.

Monsieur Thomas Roussel, demeurant 2 rue Thimonnier à Paris (75009), propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros de nominal chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la société « A440 », agissant en qualité d'associé unique de ladite société, a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Thomas Roussel a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, a établi le rapport de gestion sur les opérations de cet exercice ainsi que le rapport spécial de la Présidence.

Monsieur Thomas Roussel en sa qualité d'associé unique a pris les décisions suivantes relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Lecture des rapports du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation des rapports, bilan et compte de résultat de l'exercice 2024 ;
- Quitus au Président pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et répartition ;
- Distribution de dividendes ;
- Rémunération perçue par la Présidence ainsi que le remboursement des frais ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur les comptes dudit exercice, approuve le rapport, le bilan et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L.227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice ainsi que leurs conditions d'exécution.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne au Président quitus, pleine et entière décharge de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2024 s'élevant à 228.158 euros de la façon suivante :

- Au compte « Report à nouveau », pour 228.158 euros,

Le montant du compte « Report à nouveau » s'établit après affectation à 234.241 euros.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption de la quatrième résolution, décide de mettre en distribution un dividende brut de 2.300 euros par action, soit un montant total de 230.000 euros par prélèvement sur le compte « Report à nouveau ».

Le montant du compte « Report à nouveau » s'établit après paiement du dividende à 4.241 euros.

Depuis le 1er janvier 2018, les dividendes versés aux personnes physiques font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

S'ils y ont intérêt, les personnes physiques peuvent opter globalement pour le barème progressif.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, Il est également rappelé, au titre des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et le montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement :

Exercice N	Dividende distribué N+1	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
31/12/2021	110 000 €	110 000 €	- €
31/12/2022	226 000 €	226 000 €	- €
31/12/2023	143 000 €	143 000 €	- €

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts constate :

- Qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire visée au 4 de l'article 39 du même code n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 ;
- Qu'aucun amortissement excédentaire visé au 4 de l'article 39 du même code et autre amortissement non déductible n'a été enregistré au cours de l'exercice 2024.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle et ratifie que Monsieur Thomas Roussel, en sa qualité de Président de la société, a perçu une rémunération brute de 86.451 Euros au cours de l'exercice 2024 rémunération pour laquelle l'ensemble des charges patronales a été pris en charge par la société ;

Il est également rappelé que les frais de missions et de représentation lui sont remboursés sur pièces justificatives.

HUITIEME RESOLUTION

L'Associé unique, comme conséquence de la septième résolution qui précède, fixe la rémunération brute de Présidence pour l'exercice 2025 à 90.000 euros, rémunération pour laquelle l'ensemble des charges patronales sera pris en charge par la société.

Cette rémunération pourra être ajustée à la hausse comme à la baisse par décision ultérieure de l'associé unique.

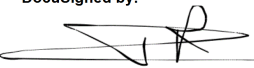
Enfin, il est convenu que les frais de missions et de représentation pour l'exercice 2025 seront remboursés sur pièces justificatives.

NEUVIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de Procès-Verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toute formalité légale d'enregistrement et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

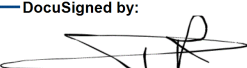
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par Monsieur Thomas Roussel, associé unique.

DocuSigned by:

98C095FD9D124FB...
Monsieur Thomas Roussel
Associé unique

certifié conforme à l'original

Société A 440
2 B RUE THIMONNIER
75009 PARIS

DocuSigned by:

98C095FD9D124FB...

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise : Enregistrement sonore et édition musicale

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à ASNIERES SUR SEINE
Le 07/05/2025

Ibrahim KANTE
Chef de mission

Jonathan LAMARRE
Expert comptable

JLA EXPERTISE
10 RUE BAPST

92600 ASNIERES SUR SEINE
0140866610

2 B RUE THIMONNIER

75009 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 11

JLA EXPERTISE
10 RUE BAPST

92600 ASNIERES SUR SEINE
0140866610

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société A 440
2 B RUE THIMONNIER
75009 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	813 551 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 132 339 Euros
- Résultat net comptable,	228 158 Euros

Fait à ASNIERES SUR SEINE
Le 07/05/2025

Ibrahim KANTE
Chef de mission

Jonathan LAMARRE
Expert comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	3 140	3 140		
	Fonds commercial (1)	118 121	118 121		
	Autres immobilisations incorporelles	17 620	10 000	7 620	7 620
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	162 588	100 357	62 231	68 930
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	150		150	150
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		301 620	231 618	70 001	76 700
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	143 788		143 788	55 875
	Autres créances	130 574		130 574	81 604
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	467 136		467 136	152 631
	Charges constatées d'avance (3)	2 051		2 051	
	Total III	743 549		743 549	290 109
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 045 169	231 618	813 551	366 809

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	100	100
	Report à nouveau	6 083	821
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	228 158	148 262
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	235 341	150 183
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	52 557 21 794	77 429
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	335 526 137 319	84 500 45 115
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	13	13
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	31 000	15 000
	Total IV	578 210	222 057
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	813 551	372 239

(1) Dont à moins d'un an

550 762

218 667

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 797 839	334 500	2 132 339	1 204 280	
Chiffre d'affaires NET	1 797 839	334 500	2 132 339	1 204 280	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			48 648	53 601	
Total des Produits d'exploitation (I)			2 180 987	1 257 881	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 397	12 514	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			1 285 162	618 733	
Impôts, taxes et versements assimilés			9 445	2 723	
Salaires et traitements			352 576	273 684	
Charges sociales			170 424	134 333	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 999	20 657	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			21 134	1 580	
Total des Charges d'exploitation (II)			1 880 137	1 064 223	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			300 850	193 658	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	600	827
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	600	827
2. Résultat financier (V-VI)	600	827
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	300 249	192 831
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	462	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	462	
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 892	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	1 892	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 429	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	70 662	44 569
Total des produits (I+III+V+VII)	2 181 450	1 257 881
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 953 291	1 109 619
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	228 158	148 262

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	10
--	----

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	11
--	----

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 881		
Installations générales agencements aménagements divers	53 085		11 000
Matériel de transport	4 897		2 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 784		1 265
Emballages récupérables et divers	36 527		
TOTAL	152 293		15 192
Autres titres immobilisés	150		
TOTAL	150		
TOTAL GENERAL	291 324		15 192

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			138 881	138 881
Installations générales agencements aménagements divers			64 085	64 085
Matériel de transport		4 897	2 928	2 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 049	59 049
Emballages récupérables et divers			36 527	36 527
TOTAL		4 897	162 588	162 588
Autres titres immobilisés			150	150
TOTAL			150	150
TOTAL GENERAL		4 897	301 620	301 620

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	131 261			131 261
Installations générales agencements aménagements divers		9 035	4 751		13 786
Matériel de transport		2 487	563	3 005	45
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		42 578	10 886		53 465
Emballages récupérables et divers		29 262	3 799		33 061
TOTAL		83 363	19 999	3 005	100 357
TOTAL GENERAL		214 624	19 999	3 005	231 618
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 751				
Matériel de transport	563				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 886				
Emballages récupérables et divers	3 799				
TOTAL	19 999				
TOTAL GENERAL	19 999				

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	143 788	143 788	
Taxe sur la valeur ajoutée	65 608	65 608	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	507	507	
Groupe et associés	50 017	50 017	
Débiteurs divers	14 442	14 442	
Charges constatées d'avance	2 051	2 051	
TOTAL	276 414	276 414	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	50 017		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 809	21 809		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	52 542	25 095	27 448	
Fournisseurs et comptes rattachés	335 526	335 526		
Personnel et comptes rattachés	254	254		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 192	39 192		
Impôts sur les bénéfices	26 093	26 093		
Taxe sur la valeur ajoutée	70 399	70 399		
Autres impôts taxes et assimilés	1 382	1 382		
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance	31 000	31 000		
TOTAL	578 210	550 762	27 448	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 865			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les productions artistiques et musicales sont composés des coûts de fabrication du mastering (enregistrement studio, mastering, rémunérations artistes et techniciens, etc...).

La production artistique et musicale sur support CD et Vynil est amortie sur 2 ans : 75% (du coût de production) la première année et 25% la deuxième année. La production artistique et musicale sur support DVD est amortie sur 3 ans en linéaire au prorata temporis.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	2 300	33.33
LOGICIELS	840	100.00
ALBUMS	118 121	50.00
CLIPS	10 000	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Instruments de musique	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel bureau informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Oeuvre d'art	Linéaire	0 an

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	91 468
Total	91 468

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 528
Dettes fiscales et sociales	600
Autres dettes	13
Total	275 156

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 051
Total	2 051
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	31 000
Total	31 000

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	11 278		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100		100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	370 486	660 648	1 088 016	1 204 280	2 132 339
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	37 075	144 979	315 007	213 488	318 819
Impôts sur les bénéfices	614	25 831	72 174	44 569	70 662
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	26 740	109 340	225 027	148 262	228 158
Résultat distribué					293 923
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	364.61		2 428.33	1 689.19	2 481.57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	267.40		2 250.27	1 482.62	2 281.58
Dividende distribué à chaque action					2 939.23
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	81 150	123 385	131 674	273 684	352 576
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	35 850	62 573	67 862	134 333	170 424